
Réunion de la formation Emploi, revenus du 24 février 2006

SYNTHÈSE

La formation s'est réunie le 24 février sous la présidence de Joël Maurice. Le projet de constitution d'une base unique annuelle pour l'observation statistique de l'emploi et des revenus des non-salariés et les derniers résultats disponibles sur les chômeurs ayant bénéficié d'une aide à la création d'entreprise en 2004 ont été exposés respectivement par l'Insee et la Dares. Christian de Boissieu (Président délégué du CAE) a ensuite introduit la discussion, en mentionnant notamment l'intérêt pour le système statistique public à travailler en partenariat avec les professionnels. La présentation des grands principes des méthodes d'estimation de l'emploi et du chômage et des évolutions prévues à l'horizon 2009 a été suivie d'une intervention de Denis Clerc (Alternatives économiques), montrant les difficultés auxquelles sont confrontés les utilisateurs de statistiques dans le domaine de l'emploi. Enfin, six projets d'enquêtes ont été discutés et ont obtenu un avis d'opportunité favorable.

Le projet pour l'observation statistique de l'emploi et des revenus des **non salariés**, qui représentent 10 % de l'emploi total, a été exposé par Michel Amar (Insee). Il s'agit de construire une base annuelle, semblable aux DADS pour les salariés, à partir de deux sources administratives : la base ETI (employeurs et travailleurs indépendants) de l'Acoss et, pour le champ de l'agriculture, la base de la CCMSA (caisse centrale de la mutualité sociale agricole). La première base annuelle devrait être disponible fin 2008. Elle contiendra la date de création et éventuellement de disparition de l'entreprise, sa taille, le secteur d'activité, le sexe et l'âge du non-salarié, le statut juridique, le type d'imposition, le revenu d'activité de l'année n-1. Les produits de diffusion, prévus pour 2009, devraient comprendre une base annuelle disponible en septembre de l'année n+1, une base annuelle enrichie avec les revenus l'année suivante, une base des poly-actifs et un panel de non-salariés constitué sur des critères identiques à ceux du panel DADS. *In fine*, un fichier détaillé anonymisé et des tableaux standards seront diffusés.

Viviane Silo (Dares) a présenté les derniers résultats disponibles sur les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'aide à la création d'entreprise (Accre). Avec plus de 60 000 créations aidées d'entreprises on observe en 2004 une progression de plus de 40 % par rapport à l'année précédente. Les explications sont de deux ordres : le maintien à un niveau élevé du chômage -la moitié des créateurs aidés étaient au chômage depuis plus d'un an, et l'évolution du dispositif- que la loi pour l'Initiative économique a relancé en 2003. Les deux tiers des bénéficiaires de l'aide ont entre 30 et 50 ans, et l'on constate depuis deux ans une augmentation du niveau de qualification avec l'arrivée d'anciens cadres ou agents de maîtrise. Les personnes peu ou moyennement formées s'orientent vers les services à la personne ou le commerce, alors que les créateurs mieux formés se tournent vers des activités de l'industrie.

Christian de Boissieu, Président délégué du Conseil d'analyse économique, a souligné l'importance de la connaissance statistique des non salariés. Les résultats doivent permettre aux observateurs, analystes et décideurs de comprendre la situation, conjoncturelle et structurelle, et d'aider à la prise de décision publique. Pour répondre aux besoins des utilisateurs, l'appareil statistique public aurait intérêt à travailler en partenariat avec les professionnels, et à se confronter à une information non issue de l'appareil public. Par ailleurs, il serait intéressant de savoir ce que font les autres pays, notamment européens, en matière de connaissance des non salariés.

En réponse au commentaire de C. de Boissieu et aux questions des participants, il est précisé que le projet de l'Insee vise à construire un socle de connaissances sur les non salariés. Par la suite, des opérations pourront être menées en partenariat pour éclairer des points particuliers, mais la conjoncture n'est pas un objectif prioritaire. Concernant la création d'emploi dans les petites entreprises, la Dares prévoit dans sa prochaine enquête d'interroger des créateurs aidés sur les motifs qui les conduisent à recruter ou à ne pas le faire.

Olivier Marchand a présenté les **méthodes d'estimation de l'emploi et du chômage** et les évolutions envisagées. Les estimations d'emploi reposent sur l'actualisation des résultats du recensement de la population de 1999, auxquels sont appliqués des indices d'évolution mesurés sur la base de sources administratives. On suit ainsi des postes de travail et non des personnes en emploi. Et l'on suppose que les comportements de multiactivité ne se sont pas modifiés entre deux recensements. Un ensemble d'opérations portant aussi bien sur les salariés que sur les non-salariés est en cours. Il permettra, à l'horizon 2009, grâce à une méthodologie entièrement renouvelée, d'améliorer le recouvrement et la qualité des estimations d'emploi. S'agissant des estimations de chômage au sens du BIT, la méthodologie date de 1986. Elle est basée sur un point annuel fourni par l'enquête sur l'emploi et les estimations mensuelles utilisant des données de l'ANPE. Il est prévu à terme d'utiliser l'information issue de l'enquête sur l'emploi, devenue trimestrielle depuis 2002. Cela permettrait de s'affranchir des discontinuités liées au changement dans le comportement d'inscription des demandeurs d'emploi ou dans la gestion administrative de l'ANPE. O. Marchand a ensuite commenté le « bouclage », *ie* l'équilibre entre l'évolution de la population active, de l'emploi et du chômage, qui présente sur l'année 2005 un défaut de 50 000 personnes, comparable à celui des années précédentes. Aucune des pistes avancées pour expliquer l'évolution du chômage à partir de juin n'étant totalement satisfaisante, et les résultats de l'enquête sur l'emploi 2005 ne permettant pas de répondre complètement aux questions posées, les réflexions se poursuivent.

Denis Clerc, journaliste d'*Alternatives économique*, a présenté des exemples concrets pour souligner les difficultés rencontrées par les utilisateurs de statistiques du fait de la diversité des concepts utilisés dans le domaine de l'emploi. Il a par ailleurs regretté la disparition de séries longues, autrefois publiées par l'Insee. Après avoir exprimé le besoin d'informations, par exemple sur les multiactivités, les trajectoires professionnelles, ... insuffisamment ou pas fournies, et qui pourraient l'être sans modifications fondamentales des sources de la statistique publique, D. Clerc a conclu son intervention en insistant sur la mission de l'Insee d'élaboration de données chiffrées.

En réponse aux interrogations de Denis Clerc, dont les participants ont appuyé les propos, Olivier Marchand a expliqué comment des écarts peuvent apparaître alors même que les sources sont identiques. Concernant les séries longues, l'Insee travaille à un nouveau produit, en essayant de limiter les conséquences de la rupture de l'enquête Emploi en 2002. Enfin, le besoin d'information non satisfait, sur les trajectoires ou la mobilité par exemple, s'explique par le fait que la nouvelle enquête sur l'emploi est moins adaptée que l'ancienne à l'analyse longitudinale de suivi des personnes. Il faut désormais promouvoir de nouveaux outils, panel ou enquête de suivi de populations particulières par exemple.

Les six projets d'enquête présentés pour **avis d'opportunité** ont obtenu un avis favorable de la formation. Il s'agit pour l'Insee de l'enquête sur l'emploi en métropole, de celle sur l'emploi dans les Dom, et du volet Santé de l'enquête « Entrée dans la vie adulte » ; pour la Dares de l'enquête Acemo sur les petites entreprises et de celle auprès de bénéficiaires de l'aide aux demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs d'entreprise. Le projet de la Dares et de l'Acoss d'enquête sur l'utilisation du contrat nouvelles embauches (CNE), qui permettra de connaître l'opinion des chefs d'entreprise, a suscité des échanges nourris ; la formation a émis un avis favorable, avec plusieurs avis contraires et une abstention, assorti du souhait que, d'une part la portée et les limites de l'enquête soient explicitées lors de la publication des résultats et que, d'autre part une enquête de même type soit effectuée auprès des salariés.